

2015-2016



RAPPORT D'ACTIVITÉS

DE M. BRUNO LEFEBVRE

DÉPUTÉ PS

AU PARLEMENT
DE WALLONIE



TABLE DES MATIÈRES

1. AVANT-PROPOS	3
2. PRÉSENTATION DU DÉPUTÉ	4
2.1. Coordonnées	4
2.2. Bibliographie	4
2.3. Mon parcours politique	4
2.4. Mandats et fonctions remplis au Parlement de Wallonie	5
2.5. Mandats et fonctions remplis au Parlement de la fédération Wallonie Bruxelles	5
3. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES	6
3.1. au parlement de Wallonie	6
3.2. au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles	11
4. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS À LA FÉDÉRATION PS DE WALLONIE PICARDE	15
4.1. Rencontre avec les sections USC	15
4.2. Le chantier des idées	15
5. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS À LA VILLE DE CHIÈVRES	17
5.1. Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR)	17
6. CONTACTS	19

1. AVANT-PROPOS

Encore une fois, la législature 2015-2016 aura été bien remplie.

Ce rapport d'activités a été rédigé afin de vous permettre de consulter le travail des activités déployées au sein du parlement de la Wallonie mais aussi, le cas échéant, au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Vous trouverez dans ce dossier l'ensemble des propositions de résolutions et projets de décrets, des rapports, des amendements déposés ou encore la liste des questions parlementaires, qu'elles soient écrites ou orales, que j'ai défendues au cours de cette année parlementaire.

Ce bilan, riche en valeurs, permet de déterminer l'action politique que je veux suivre.

Dans le cadre de mon mandat, j'ai eu le plaisir de participer au programme des jeunes pousses. Ce programme, réunissant sept députés de nationalités différentes, cherche à accompagner et à engager, avec de jeunes parlementaires, des contacts et échanges afin de leur permettre d'être porteurs du projet francophone.

Cette année a également été pour moi l'occasion de participer à la 25 et 26ème session du Comité mixte Assemblée nationale du Québec/Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'issue desquelles le Comité mixte adopte certaines résolutions sur des thématiques d'actualité.

Ce rapport d'activités permet donc de montrer à l'ensemble de la population que le travail accompli par l'ensemble des parlementaires au sein du Parlement de Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles permet des avancées, des prises de positions et de conscience, que ce soit en matière d'emploi, d'action sociale, d'environnement, d'éducation, de travaux publics, de culture ou encore de matière budgétaire.

Outre l'accomplissement de mon travail parlementaire, une partie de ce dossier concernera la présentation des autres activités politiques menées au travers de mon autre mandat public, à savoir Bourgmestre de Chièvres, mais aussi le travail poursuivi au sein de la section locale du PS Wallonie picarde où j'exerce la fonction de Président fédéral.



Ville de Chièvres



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
LE PARLEMENT



2. PRÉSENTATION DU DÉPUTÉ

2.1. COORDONNÉES

Bruno LEFEBVRE

Parlementaire PS

Province de Hainaut, circonscription de Tournai - Ath - Mouscron

Adresse : 7, Rue Ludger Lapoulle 7950 Chièvres

Téléphone : 0477/76.10.98

Email : contact@brunolefebvre.be



2.2. BIBLIOGRAPHIE

Né le 28 juin 1980, je suis licencié en Sciences politiques et Administration publique de l'ULB. Passionné de politique, j'ai rejoint le PS dès l'âge de 16 ans. A cette époque, j'avais déjà l'envie de faire passer mes idées, de faire bouger les choses avec d'autres jeunes, de m'engager.

J'ai débuté ma vie professionnelle en 2003 comme assistant parlementaire avant de rejoindre, une année plus tard, le Cabinet de Christiane Vienne, alors Ministre wallonne de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances. Je resterai son conseiller lorsqu'elle deviendra sénatrice en 2007.

A partir de 2008, le Parti socialiste m'a proposé un nouveau défi : assumer la fonction de Secrétaire de cabinet, c'est-à-dire de prendre en charge l'organisation et la gestion budgétaire de cabinets ministériels. Une mission que j'ai d'abord assumée au niveau fédéral chez Julie Fernandez, Secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées (2008-2009), remplacée ensuite par Jean-Marc Delizée (2009-2011) et finalement à la Fédération Wallonie-Bruxelles au sein du Cabinet de Fadila Laanan, Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances (2011-2014).

Depuis 2014, je suis Député wallon (Région wallonne) et Député au Parlement de la fédération Wallonie-Bruxelles (Fédération Wallonie-Bruxelles).

2.3. MON PARCOURS POLITIQUE

Octobre 2006 : je deviens Conseiller communal à Chièvres

Janvier 2007 : je deviens Président de l'Office du Tourisme de Chièvres

Janvier 2011 : je suis désigné Président du CPAS, en charge des finances

Octobre 2012 : avec 984 voix de préférence et une majorité absolue pour le PS (51,15%)

je suis élu Bourgmestre de Chièvres, plus jeune Bourgmestre de Wallonie picarde.

Juin 2014 : je suis élu Député wallon et Député au Parlement de la fédération Wallonie-Bruxelles.

Septembre 2015 : avec 56% des voix, je deviens Président de la Fédération Wallonie picarde.

2.4. MANDATS ET FONCTIONS REMPLIS AU PARLEMENT DE WALLONIE

- Membre suppléant de la Commission des Travaux publics, de l'Action sociale et de la Santé
- Membre effectif de la Commission de l'Emploi et de la Formation
- Membre effectif de la Commission du Budget et de la Fonction publique
- Membre suppléant de la Commission de l'Agriculture et du Tourisme
- Membre effectif de la Commission de Contrôle des dépenses électorales et des communications
- Membre effectif du comité d'avis pour l'Egalité entre les hommes et les femmes
- Membre suppléant de la Commission spéciale relative au Renouveau démocratique

2.5. MANDATS ET FONCTIONS REMPLIS AU PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE BRUXELLES

- Membre titulaire de la Commission du Budget, de la Fonction publique et de la Simplification administrative
- Membre suppléant de la Commission des Sports
- Membre suppléant de la Commission de coopération et de concertation avec l'Assemblée de la Commission communautaire française de Bruxelles
- Vice-président de la Commission du Budget, de la Fonction publique et de la Simplification administrative

3. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES

3.1. AU PARLEMENT DE WALLONIE

QUESTIONS ORALES

06/06/2016	Le contrat d'administration du Service public de Wallonie
23/05/2016	L'avenir des « Espaces Wallonie »
23/05/2016	L'évaluation des véhicules électriques et/ou hybrides au sein de l'administration wallonne
15/04/2016	L'absentéisme au sein de la fonction publique wallonne
15/02/2016	Les fonctions qualifiées
26/01/2016	Les stocks de poche de sang
15/12/2015	Le plan interfédéral de lutte contre l'homophobie
27/10/2015	L'instauration d'une prime aux entreprises pour lutter contre les métiers en pénurie
26/10/2015	L'intégration des clauses sociales, environnementales et éthiques dans les marchés publics wallons

QUESTIONS ÉCRITES

22/07/2016	La mise en place du rappel sans frais par l'administration fiscale wallonne - réponses reçues
19/07/2016	la prévention du suicide via les réseaux sociaux - réponses reçues
22/06/2016	la prise en charge de la surdicécité - réponses reçues
17/06/2016	l'étude du trafic hennuyer par le Centre PEREX - réponses reçues
08/06/2016	l'annonce du renforcement du financement de la sécurité des aéroports régionaux - réponses reçues
07/06/2016	le rôle des Comités consultatifs des locataires et des propriétaires - réponses reçues
06/06/2016	la sensibilisation aux réalités des transgenres - réponses reçues
12/05/2016	les aides accordées aux petites entreprises de transport suite à l'instauration de la taxation kilométrique - réponses reçues
12/05/2016	la réforme de la fiscalité automobile - réponses reçues
11/05/2016	la promotion de la diversité sexuelle au sein des centres pour réfugiés - réponses reçues
28/04/2016	le projet pilote ID4CARE - réponses reçues
28/04/2016	la lutte contre la tuberculose - réponses reçues
26/04/2016	l'insécurité juridique dans laquelle se trouvent les acteurs du secteur de la construction et du recyclage - réponses reçues
20/04/2016	la future assurance autonomie - réponses reçues
18/04/2016	les sacs-poubelle - réponses reçues
13/04/2016	les accidents de moto en Wallonie - réponses reçues
31/03/2016	le Plan wallon d'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants - réponses reçues
31/03/2016	la réforme des aides à l'emploi - réponses reçues
17/02/2016	la diversité sexuelle au sein des maisons de repos - réponses reçues
16/02/2016	la castration des porcelets - réponses reçues
15/02/2016	les travaux de curage au Moulin de La Hunelle - réponses reçues
09/02/2016	la lutte contre les violences conjugales - réponses reçues
03/02/2016	les travaux de curage au Moulin de la Hunelle - réponses reçues



27/01/2016	la destruction du pont dit de la Bûche à Bernissart - réponses reçues
27/01/2016	l'enquête sur les allocations familiales - réponses reçues
20/01/2016	les travaux de curage au Moulin de La Hunelle - réponses reçues
19/01/2016	le Plan wallon sans tabac - réponses reçues
18/01/2016	la défectuosité d'un feu de circulation à Chièvres - réponses reçues
13/01/2016	le don d'organes - réponses reçues
12/01/2016	les charges d'urbanisme relatives à l'aménagement des accotements - réponses reçues
06/01/2016	l'ASBL Maison des familles - réponses reçues
18/12/2015	la pénurie des médecins généralistes dans les communes rurales - réponses reçues
18/12/2015	les travaux sur la RN 56 - réponses reçues
21/10/2015	les exonérations pour la redevance télévision - réponses reçues
14/10/2015	la santé environnementale et son influence sur le développement des maladies - réponses reçues

PROPOSITIONS DE RÉOLUTION

20/07/2016 - LA FORMATION EN ALTERNANCE.

Ce texte vise à faire de la formation en alternance une filière d'excellence et demande au Gouvernement wallon de mener des campagnes de promotion et de revalorisation de cette formation afin que davantage de jeunes fassent le choix de l'alternance. Le texte mobilise également davantage les entreprises, les secteurs professionnels et les partenaires sociaux.

Statut : adoptée

« 86% des jeunes qui terminent une formation en alternance en Wallonie décrochent un emploi dans les six mois qui suivent ou créent leur propre entreprise. »

« La plupart des métiers en pénurie et des métiers en demande sont des métiers qui peuvent faire l'objet d'une formation en alternance. »

05/07/2016 - GARANTIE D'ACCÈS À DES TOILETTES PUBLIQUES EN DEHORS ET PENDANT DES ÉVÉNEMENTS POPULAIRES.

Se rendre aux toilettes est un besoin primaire, parfois difficile à satisfaire. Cette situation peut être parfois problématique. C'est le cas notamment pour les personnes souffrant de la maladie de Crohn ou de colite ulcéreuse, pour les personnes âgées ou encore les femmes enceintes. Cette absence de toilettes publiques peut représenter un frein à la sortie ou au déplacement de certaines catégories de personnes.

L'objet de cette proposition est donc de demander aux communes d'élargir leur offre de toilettes publiques mais également de veiller à leur accès permanent et d'assurer l'hygiène et la sécurité au sein des toilettes publiques placées sur leur territoire. Il est aussi demandé de prévoir suffisamment de

toilettes publiques lors de l'organisation d'évènements.

Statut : en cours d'examen

« La Wallonie dispose de trop peu de toilettes publiques, or l'accès aisé et rapide à des toilettes propres représente parfois un besoin indispensable pour certaines catégories de personnes afin de leur permettre de mener une vie normale. »

04/07/2016 - INTÉGRATION DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LES POLITIQUES DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION.

La discrimination reste un problème qui touche la population dans son ensemble. Même si tous les citoyens sont égaux en droit, d'importants efforts doivent encore être consentis afin que cette réalité se traduise également dans les faits. La proposition de résolution reprend une série de demandes ciblées afin de lutter contre les discriminations dans les politiques à l'emploi et de la formation.

Elle demande notamment au Gouvernement de donner un cadre au Consortium diversité Wallonie afin de renforcer sa visibilité et sa légitimité auprès des acteurs du marché de l'emploi, d'améliorer l'intégration des personnes victimes de discriminations dans le monde du travail et d'encourager la participation des femmes et des hommes dans les secteurs d'activités professionnelles où ceux-ci sont sous-représentés ainsi que dans les métiers porteurs.

Finalement, elle demande de promouvoir l'utilisation du fonds de formation titres-services en vue de donner des perspectives d'évolution professionnelle au sein et en dehors du secteur.

Statut : en cours d'examen.

« L'égalité des sexes est indispensable, c'est pourquoi sa représentation doit être équilibrée au sein des différents secteurs d'activités ! »

25/05/2016 - AMÉLIORATION RELATIVE DU SOUTIEN SOCIAL AUX AGRICULTEURS.

Le métier d'agriculteur est un métier difficile. Cette difficulté est de plusieurs ordres : la solitude du métier, la difficulté physique, la conjoncture économique, les difficultés administratives, la diminution presque croissante des revenus alors que les charges augmentent.

La combinaison de ces éléments fait que le métier d'agriculteur est de plus en plus compliqué et que, de plus en plus, les fermiers ont besoin d'un soutien.

Tout développement économique de type capitaliste se traduit par une diminution de la population agricole et une concentration de l'industrialisation urbaine. Les principales conséquences de ces changements sont la précarité, le chômage et la misère, qui poussent parfois les individus au suicide. Deux objectifs sont donc suivis par cette proposition de résolution. Premièrement, améliorer les procédures visant au soutien social des agriculteurs, via notamment une meilleure collaboration avec les organisations professionnelles agricoles et observant ce qu'il se fait dans les autres pays. Deuxièmement, commander une étude visant à objectiver les chiffres du taux de suicide des agriculteurs ainsi qu'une analyse du taux de précarité des familles d'agriculteurs.

Statut : en cours d'examen.

« Le métier d'agriculteur est synonyme de difficultés physiques morales et financières. »

« En France, agriculteur est la profession au taux de suicide le plus élevé. »

25/05/2016 - RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION À LA DIVERSITÉ SEXUELLE DANS LES MAISONS DE REPOS ET LES MAISONS DE REPOS ET SOINS.

La lutte contre l'homophobie et les discriminations envers les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGTB) est une priorité pour la Wallonie. C'est la raison pour laquelle il est important de créer au sein des structures d'hébergement, un environnement permettant à chacun de s'épanouir, quelle que soit sa sexualité, et d'y vivre sans tabou. La question de la sexualité chez des personnes âgées reste encore malheureusement un sujet tabou.

Par cette proposition, il est demandé d'introduire dans la charte relative à la qualité de l'hébergement et de l'accueil des aînés différents éléments relatif à la lutte contre la LGTBphobie, à savoir l'obligation pour les établissements pour aînés d'organiser des campagnes de sensibilisation contre la LGTBphobie, l'obligation pour le personnel de suivre une formation permettant un meilleur accueil des LGTB et sur les maladies sexuellement transmissibles et l'obligation pour la direction de prévenir, le cas échéant de sanctionner, tout propos ou attitude discriminatoire.

Cette dernière vise également à renforcer les actions visant à briser les tabous de la sexualité liés à l'âge quelle que soit l'orientation sexuelle et de mettre à disposition des résidents du matériel de réduction des risques sexuels.

Statut : en cours d'examen

« Il est primordial que chacun puisse pouvoir vivre son orientation sexuelle et son identité de genre de manière épanouie. »

25/05/2016 - RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET OUVERTURE DU DON DE SANG AUX HOMMES AYANT DES RELATIONS SEXUELLES AVEC DES HOMMES.

Depuis toujours notre pays fait figure d'avant-gardiste en matière de lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et en termes de droits et protections accordées aux gays, lesbiennes, transsexuels ou bisexuels. A contrario, la Belgique entretient une forme de discrimination et de stigmatisation en interdisant le don de sang aux hommes ayant ou ayant eu des relations sexuelles avec d'autres hommes. Cette décision part du principe qu'ils constituent un groupe à risque pour la propagation du sida.

Cette proposition de résolution a été votée à l'unanimité et va permettre aux hommes ayant ou ayant eu des relations sexuelles à donner du sang - à l'instar de n'importe quelle autre personne. Le Parlement wallon sera ainsi le premier Parlement de Belgique à demander la levée de la discrimination empêchant les hommes homosexuels de donner leur sang et insister sur le fait que ce sont les pratiques sexuelles dangereuses qu'il faut bannir et non une communauté ou une orientation sexuelle.

Statut : adoptée

« La Belgique entretient une forme de « discrimination et un acte d'homophobie institutionnalisé. »

« Il n'y a pourtant pas « de groupe ou population à risque », il n'y a que des «pratiques à risque».



11/05/2016 - RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE DUMPING SOCIAL DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS PASSÉS DANS LES ADMINISTRATIONS WALLONNES.

Le texte demande notamment de privilégier, dans le cadre de la passation des marchés publics, les modes de passation valorisant d'autres critères que le prix. Il demande également que l'adjudicataire respecte les notions de la durée d'occupation des travailleurs détachés et qu'une relation directe existe entre l'entreprise d'envoi et chaque travailleur détaché, que l'administration vérifie que l'entreprise exerce bien ses activités substantielles sur le territoire dans lequel elle est établie, que les travailleurs détachés exercent une activité semblable à celle exercée dans l'État d'envoi, que l'adjudicataire puisse fournir la preuve que les cotisations sociales sont payées dans le pays d'envoi, ou encore que l'on fasse respecter les conventions collectives dans les cahiers des charges.

Dans le cas où la ou les personne(s) désignée(s) à des postes d'encadrement d'équipes et de surveillance du chantier ne maîtrise(nt) pas suffisamment la langue du chantier, l'adjudicataire devra recourir aux services d'un interprète spécialisé. Ce dernier devra également garantir à l'administration que les travailleurs employés bénéficient d'une qualité de vie digne. Les sous-traitants devront être signalés en annexe de l'offre et le soumissionnaire s'engagera pour lui-même et pour ses sous-traitants à respecter les dispositions légales et contractuelles.

Outre la tenue d'un cadastre des entreprises en faute, des pénalités financières et des exclusions de marchés seront prévues en cas de manquements aux critères à respecter.

La proposition de résolution aborde également la formation des agents communaux, régionaux et provinciaux à l'égard de la lutte contre le dumping social. Statut : adoptée

« Le dumping social, une menace pour l'emploi en Belgique »

« Lutter contre le dumping social grâce aux marchés publics. »

« Les marchés publics disposent d'une force de frappe considérable afin de faire de leurs achats un levier au service du développement durable. »

27/04/2016 - AMÉLIORATION DE LA MOBILITÉ AUTOUR DE PAÏRI DAIZA

Le parc Païri Daiza connaît un véritable succès. Sa fréquentation augmente sans cesse et a atteint 1,8 million de visiteurs en 2015. Ce succès croissant entraîne une série de problèmes de mobilité dans les communes voisines du parc. L'objectif de cette résolution est donc de demander que des actions soient menées et que des décisions soient prises afin d'améliorer la mobilité dans la région.

Il est ainsi demandé au Gouvernement de mener une étude de mobilité et d'entreprendre les travaux nécessaires à l'amélioration de cette dernière. Il est également demandé d'envisager une amélioration de l'offre de transports en commun dans cette région, et plus particulièrement autour de Païri Daiza.

Statut : en cours d'examen

« Le poste de secours de Chièvres de la Zone Hainaut centre se situant à proximité du parc Païri Daiza, les problèmes de mobilité le long de la RN56 engendrent des difficultés de déplacement pour les véhicules de secours. Des travaux de mobilité le long de cette route sont donc à prévoir afin de pouvoir assurer une protection optimale aux populations locales. »

13/04/2016 - LES COULEURS DE L'ÉCHARPE D'ÉCHEVIN.

Cette proposition a pour objet de faire modifier, par le Gouvernement wallon les couleurs des écharpes des échevins des communes de Wallonie afin de les faire correspondre aux couleurs du drapeau wallon, à savoir le rouge et le jaune. Ce changement de couleur entrera en vigueur à partir du 3 décembre 2018, date de l'installation des prochains conseils communaux.

Statut : adoptée

3.2. AU PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

QUESTIONS ORALES

01/06/2016	Ecole des devoirs - développée
31/05/2016	Formation des instituteurs maternels - retirée
03/05/2016	Gestion de l'accueil des jeunes - retirée
02/05/2016	Suivi de la fraude détectée au sein du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles - développée
21/04/2016	Accès à la culture pour les personnes analphabètes - retirée
18/04/2016	Mise en œuvre du soutien au crowdfunding en Fédération Wallonie-Bruxelles - développée
08/03/2016	Sensibilisation à l'homosexualité dans les établissements scolaires - développée
25/02/2016	Vaccins Hexavalent - retirée
25/02/2016	Cérémonie des Magritte - développée
25/02/2006	Soutien aux festivals de musique non classique et Fête de la musique - retirée
03/02/2016	Mixité dans les cours d'éducation physique - développée
01/02/2016	Les athlètes transgenres - développée
01/02/2016	Accord avec les représentants des membres du personnel des Services du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles - développée
19/01/2016	Devenir du brevet infirmier - retirée
07/01/2016	Mise en place du plan lecture - développée
05/01/2016	Formation des enseignants à la maîtrise du français - retirée
10/11/2015	Offre universitaire en Wallonie picarde - retirée



QUESTIONS ÉCRITES

13/07/2016	Formation dédiée aux TDA/H - réponses reçues
13/07/2016	Plans de communication des établissements supérieurs en FWB - réponses reçues
04/07/2016	Formation des instituteurs maternels - réponses reçues
22/06/2016	Exclusions et recours - restée sans réponse
14/06/2016	Maltraitance infantile - réponses reçues
14/06/2016	Bilan du Plan Piscine - restée sans réponse
07/06/2016	Congés politiques au sein de la RTBF - réponses reçues
01/06/2016	Projet Itinérance - réponses reçues
25/05/2016	Egalité hommes/femmes dans le secteur culturel - réponses reçues
25/05/2016	Disparition des MENA - réponses reçues
10/05/2016	Renforcement des critères d'aides à la presse - réponses reçues
10/05/2016	Formation permanente des journalistes - réponses reçues
04/05/2016	Proxénète d'adolescent - restée sans réponse
23/03/2016	Adaptation des évaluations externes - réponses reçues
15/03/2016	Sensibilisation à l'homosexualité dans les établissements scolaires - réponses reçues
15/03/2016	Asbl Lire et écrire - restée sans réponse
02/03/2016	Soutien aux festivals de musique non classique et fêtes de la musique - réponses reçues
23/02/2016	Difficultés des organismes d'adoption - réponses reçues
16/02/2016	Revendications des directeurs d'école - restée sans réponse
12/01/2016	Formation des enseignants à la maîtrise du français - réponses reçues
29/12/2016	Vaccins Hexavalents - restée sans réponse
18/12/2016	Formation des infirmiers - réponses reçues
19/11/2016	Offre universitaire en Wallonie picarde - réponses reçues

INTERPELLATIONS

02/05/2016 Suivi de la fraude détectée au sein du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

PROJETS DE DÉCRET

- 12/11/2015 Projet de décret contenant le budget des dépenses pour l'année budgétaire 2016.
12/11/2015 Projet de décret - programme portant diverses mesures relatives à l'enseignement spécialisé, aux bâtiments scolaires, à l'enfance, à la culture, à l'enseignement supérieur, au financement de l'enseignement supérieur universitaire et non universitaire et à l'enseignement de promotion sociale.

PROPOSITIONS DE RÉSOLUTION

29/06/2016 - L'ÉLARGISSEMENT DE L'OBJET SOCIAL DU FONDS ST'ART EN VUE DE SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU « CROWDFUNDING ».

Suite à l'adoption de la résolution du 12 novembre 2015 relative au soutien et au développement du financement participatif non spéculatif en Fédération Wallonie-Bruxelles, il a été demandé au Gouvernement d'analyser le rôle que pouvait jouer le Fonds St'art (Fonds d'investissement pour les entreprises créatives) en complément des outils existants et de modifier, s'il échet, son objet social pour ce faire.

Par le biais de cette proposition de résolution, le Parlement demande au Gouvernement d'élargir l'objet social du Fonds St'art afin de lui permettre de jouer pleinement un rôle actif d'accompagnement du financement privé (dont le crowdfunding) des porteurs de projets qui sollicitent un financement auprès de lui. Ce rôle actif pourrait par exemple être constitué de conseils et de vérification de la fiabilité du mode de financement participatif retenu. Statut : pas encore examinée

14/04/2016 - LA MISE EN ŒUVRE OPTIMALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE DANS L'ENSEMBLE DES ORGANISMES PUBLICS ET DES SERVICES DU GOUVERNEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES.

Une comptabilité publique moderne, efficace et efficiente est la base d'une bonne gouvernance. A l'heure actuelle où les exigences de transparence financière et budgétaire tant à l'égard du public mais aussi du privé sont sans cesse revues à la hausse, les pouvoirs publics se doivent d'être irréprochables et de montrer l'exemple en la matière.

Les auteurs de cette proposition souhaitent donc insister sur l'importance de la mise en œuvre optimale de la comptabilité publique dans l'ensemble des services du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en conformité avec les règles en vigueur du plan européen.

Il s'agit donc de formuler plusieurs propositions afin de prendre part, aux côtés du Gouvernement, à la mise en œuvre de ce processus visant à appliquer concrètement dans chaque organisme public les règles de bonne gouvernance budgétaire telles que notamment prévues dans la Déclaration de politique communautaire. Statut : adoptée

« Suite aux évolutions récentes des règles européennes en matière budgétaire et comptable, le devoir d'exemplarité incombe les pouvoirs publics. »

12/11/2015 - LE SOUTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (CROWDFUNDING) NON SPÉCULATIF EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES.

Depuis longtemps déjà, diverses formes de financement participatif non spéculatif existent. Aujourd'hui, le développement de la dynamique de « crowdfunding », littéralement financement par la foule, connaît un essor considérable lié à une multitude de facteurs. De plus en plus de plateformes de financement alternatif voient le jour sur la toile.

Les différents acteurs attentifs à l'évolution de ce secteur demandent une attention particulière afin que la dynamique soit mieux soutenue et régulée pour éviter les risques encourus par les investisseurs et les porteurs de projets. L'objectif de cette proposition est donc de soutenir et de développer, via la mise en place de soutiens publics, ce système de crowdfunding qui reste actuellement peu développé chez nous. Ce texte demande au Gouvernement d'accompagner et soutenir cette dynamique sur le marché francophone belge mais également de créer un cadre permettant d'agréer et/ou de labéliser les opérateurs actifs en matière de crowdfunding.

Il est important de savoir que le crowdfunding joue un rôle complémentaire aux financements issus des pouvoirs publics. Il ne réduira en aucun cas le financement public destiné aux secteurs relevant de la FWB. Son but est soit d'amplifier le mouvement bénéfique pour les projets concernés, soit de financer les projets qui ne peuvent être soutenus par les pouvoirs publics.

Statut : adoptée

« Le financement participatif est un nouveau système de financement prometteur, mais qui soulève aussi un certain nombre de problématiques auxquelles il faut pouvoir apporter des réponses. »

« Le crowdfunding a un effet structurant tant sur la cohésion sociale que sur la création d'emplois, l'innovation, la volonté d'entreprendre et la croissance de l'économie mauve. »

AMENDEMENTS

13/07/2016 Amendement au projet de décret contenant l'ajustement du budget des dépenses pour l'année budgétaire 2016.

23/11/2015 Amendement au projet de décret-programme portant diverses mesures relatives à l'enseignement spécialisé, aux bâtiments scolaires, à l'enfance, à la culture, à l'enseignement supérieur, au financement de l'enseignement supérieur universitaire et non universitaire et l'enseignement de promotion sociale.

RAPPORTS

30/06/2016 Rapport de Commission présenté au nom de la Commission du Budget, de la Fonction publiques, et de la Simplification administrative.

02/05/2016 Rapport de Commission présenté au nom de la Commission du Budget, de la Fonction publiques, et de la Simplification administrative.

27/11/2016 Rapport de Commission présenté au nom de la Commission du Budget, de la Fonction publique et de la Simplification administrative.

MISSIONS ET VISITES

LE COMITÉ MIXTE

Les parlementaires de l'Assemblée Nationale du Québec et du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles entretiennent des relations bilatérales depuis 27 ans. Ces rencontres appelées «Comité mixte», se tiennent soit en Belgique soit au Québec.

La 25ème session s'est déroulée en octobre 2015 au Québec et la 26ème session en juin 2016 à Bruxelles. De ces rencontres ressort la rédaction d'une résolution adoptée par le parlement et l'assemblée nationale.

Voici un aperçu des grandes thématiques abordées lors de ces 25 et 26ème sessions :

- o La Laïcité de l'État et la lutte contre la radicalisation religieuse violente ;
- o L'introduction des nouvelles technologies dans l'éducation
- o L'évaluation des politiques publiques
- o La situation politique et institutionnelle de la Belgique
- o L'aide à la jeunesse et la protection de la jeunesse

o La crise migratoire

Pour en savoir plus sur les résolutions adoptées par ce comité mixte, veuillez consulter le site du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

LE PROGRAMME DES JEUNES POUSSÉS

Avec six autres parlementaires venant de Roumanie, de France, du Québec, du Sénégal, de la RDC et de Bulgarie, j'ai effectué ma première mission du programme des jeunes poussés de l'Assemblée Parlementaire Francophonie.

Ce programme permet d'offrir une plus grande place à la jeunesse et cherche à accompagner et engager avec de jeunes parlementaires des contacts et des échanges afin de leur permettre d'être porteurs du projet francophone.

Cette première session nous a notamment permis de découvrir le fonctionnement des institutions francophones (Organisation internationale de la Francophonie, Agence universitaire de la Francophonie, TV5Monde et bien sûr l'Assemblée parlementaire de la Francophonie) mais aussi celui des Parlements français, belges et européens.

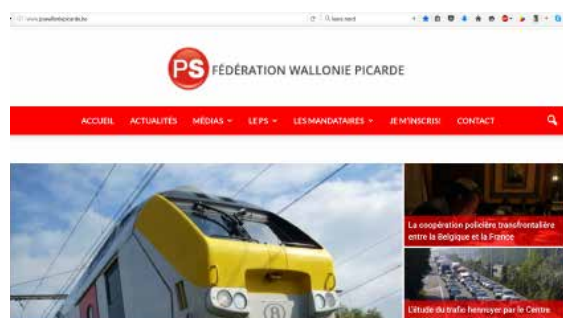


Nous avons également rencontré la Secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, en visite au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette dernière a rappelé toute l'importance que l'OIF accorde à la jeunesse et souhaité une grande réussite à ce nouveau programme de coopération.

Durant deux années, moi-même et les autres parlementaires du programme « Jeunes parlementaires francophones », allons poursuivre nos réflexions et nos échanges sur les trois autres continents.

Je trouve ce programme très intéressant dans la mesure où l'on fait intervenir des jeunes sur des politiques d'aujourd'hui, plus globales, européennes et internationales. C'est vraiment intéressant de rencontrer des jeunes qui, a priori, ont le même parcours que nous mais qui ont des avis assez différents sur un tas de problématiques. J'espère que le programme jeunes poussés va nous octroyer une vraie place dans le programme AP pour que justement, on puisse participer davantage à la question de la francophonie sur l'ensemble des différents continents que l'on va visiter dans les deux prochaines années.

S'est également déroulé dans le cadre de ce programme la 42e Assemblée plénière de l'APF. Cette dernière s'est tenue à Antananarivo (Madagascar) les 11 et 12 juillet 2016. Cette rencontre, placée sous le thème de la croissance partagée et du développement responsable, a réuni près de 300 parlementaires d'une quarantaine de sections de l'APF.



4. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS À LA FÉDÉRATION PS DE WALLONIE PICARDE

4.1. RENCONTRE AVEC LES SECTIONS USC

Depuis son élection en tant que Président de la Fédération PS Wallonie picarde, Bruno Lefebvre a entamé le tour des sections USC de sa Fédération. Lors de ses visites, il fait le point sur la situation politique de l'USC et les différents problèmes que celle-ci peut rencontrer.

4.2. LE CHANTIER DES IDÉES

L'une des principales actions au niveau de la Fédération PS Wallonie picarde était la mise en place de la grande opération PS « Chantier des idées ». Imaginée au niveau régional, cette opération s'est déroulée au sein des différentes Fédérations PS Wallonnes.

Aux travers de 8 débats, le Parti Socialiste a souhaité mener une profonde réflexion sur les différents défis majeurs de notre société et ainsi pouvoir actualiser ses positions et trouver des solutions face aux grands enjeux de demain.

Ces débats, le PS les a lancés avec l'aide de professeurs, de penseurs, de philosophes, de sociologues, d'acteurs de demain mais aussi de syndicats et de la Mutuelle, sans oublier l'esprit critique des militants et de la société civile.

THÈMES ABORDÉS LORS DE CES CHANTIERS DES IDÉES :

- Peut-on concilier protection de l'environnement, développement économique et progrès social?
- Enfance, enseignement : quels outils pour lutter contre les déterminismes sociaux et réparer l'ascenseur social? »
- La protection sociale : un bouclier sans failles ?
- « La démocratie, un idéal à relancer ? Ses vertus et dérives?
- Internationalistes dans un monde globalisé : quelle est la différence des socialistes ?
- « Créer des emplois demain : continuer à se concentrer sur le coût du travail ou réduire le temps de travail ? »
- Comment faire des nouvelles technologies du numérique un vecteur de liberté, d'égalité, de solidarité et de prospérité ?
- Allocations universelles, réelle alternative ?

VOICI LE RÉSUMÉ DES DEUX CONFÉRENCES/DÉBAT QUE J'AI TRAITÉ.

CRÉER DES EMPLOIS DEMAIN : CONTINUER À SE CONCENTRER SUR LE COÛT DU TRAVAIL OU RÉDUIRE LE TEMPS DE TRAVAIL ?

Aujourd'hui, il faut travailler plus, plus longtemps, plus dur, plus vite, plus vieux. Alors que le chômage n'en finit pas d'augmenter, que les jeunes ne trouvent pas de boulot, qu'il n'y a plus de travail pour tout le monde, on nous oblige à travailler jusqu'à 67 ans.

Il me semble nécessaire de se mobiliser et d'en finir avec la répartition injuste du travail, la pauvreté ou encore les inégalités. Il faut agir afin de retrouver une justice sociale et ce combat, nous devons le mener tous ensemble. La persistance du chômage massif et structurel amène régulièrement divers acteurs comme les syndicats ou encore les universitaires à remettre en avant des revendications en matière d'aménagement et de réduction du temps de travail.



La situation sociale en Belgique est une catastrophe. En 2014, on comptait 569.000 chômeurs indemnisés, 102.000 prépensionnés, 48.000 jeunes en stage d'insertion (sans allocations), 135.000 bénéficiaires de l'aide sociale (RIS/RSA), 135.000 chômeurs temporaires et plus de 2.000.000 de pauvres. Cette situation de précarité est la même dans tous les pays d'Europe.

Je trouve que la réduction du temps de travail, sans perte de salaire, doit permettre de recentrer le curseur entre les bénéfices des sociétés et les bénéfices du travailleur. Aujourd'hui je considère que la réduction du temps de travail est un magnifique combat, un vrai combat de gauche ! Les modalités ? Il faut en discuter, il existe différentes méthodes pour aborder cette réduction de travail, comme par exemple la semaine de 4 jours ou encore les journées de 6h.

La réduction du temps de travail, à l'heure de la numérisation et de l'informatisation, pourrait être un effet bénéfique de cette évolution pour autant qu'elle soit maîtrisée, et se fasse au bénéfice des travailleurs. Elle ne doit en aucun cas se présenter comme une réduction de droits ou d'acquis des travailleurs. L'utilisation de la technologie peut nous permettre d'arriver à cette réduction du temps de travail sans pour autant diminuer la productivité et baisser la rémunération.

Depuis le début des années 80, la réduction du temps de travail est devenue l'enjeu du problème de l'emploi. Face au chômage croissant, la réduction du temps de travail est considérée comme un levier en vue de la création d'emploi.

Quelle est la meilleure façon d'aborder la réduction du temps de travail ? Quelle formule d'aménagement du temps privilégier ? Comment arriver à une réduction du temps de travail sans créer de distorsion de concurrence avec les autres pays ? Comment utiliser l'évolution technologique pour arriver à cette réduction de travail sans pour autant diminuer la productivité et baisser la rémunération ?

Pour en discuter, j'ai eu la chance d'accueillir Marc Goblet (secrétaire général de la FGTB), Michel Meyer (président de la CGSP Fédérale), et Frédéric Verschuere (macroéconomiste/ chargé de recherche à l'IWEPS).

ALLOCATIONS UNIVERSELLES, RÉELLE ALTERNATIVE ?

L'allocation universelle, le revenu de base, le revenu universel, le revenu pour tous, ... Tant de noms pour un seul et même concept de base : «Verser périodiquement et régulièrement une somme d'argent à chacun, sur base individuelle, sans conditions, contrepartie ou obligation de travail». Une idée simple à première vue mais dont la mise en œuvre s'avère beaucoup plus complexe, et ce pour de multiples raisons.

Un système de protection sociale qui ne permet plus d'empêcher la pauvreté de s'installer durablement, un chômage structurel qui semble quasiment irréductible, un contrôle des chômeurs stigmatisant, des exclus des droits toujours plus nombreux, des pièges à l'emploi des droits devenus illisibles et auxquels beaucoup ne font pas appel,... Toutes ces raisons poussent le concept d'allocation universelle à revenir au centre de l'actualité.

Tous les partis et syndicats se positionnent sur la question et soulèvent de la sorte de vives oppositions. Si tous s'accordent sur une définition commune de l'allocation universelles, les avis sont par contre fortement divergents quant aux objectifs poursuivis et aux modalités de sa mise en œuvre.

Pour ma part, je pense que face à l'augmentation des inégalités et au piège de la précarité augmenté d'une crise financière dévastatrice, d'autres solutions sont possibles et finançables : une fiscalité plus juste, la globalisation des revenus taxables, une augmentation des minima sociaux, l'individualisation des droits sociaux, une meilleur répartition du travail, l'automatisme des droits, etc. Autant de propositions qui me semblent plus solidaires et efficaces que celle de l'allocation universelle.

Vu qu'il s'agit d'un sujet important, j'avais décidé de m'en saisir et d'inviter Philippe Defeyt (économiste), François Perl (haut fonctionnaire à l'Inami) et Christian Kunsch (Président du MOC) à partager avec nous leurs avis.



5. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS À LA VILLE DE CHIÈVRES

5.1. LE PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PCDR)

CE PROGRAMME COMMUNAL COMPREND DIFFÉRENTS PROJETS, À SAVOIR :

- La transformation du centre culturel de Tongre-Saint-Martin en maison de village;
- L'aménagement de la Place de Huissignies ;
- L'aménagement de la Place de Ladeuze ;
- L'aménagement de la Place de Chièvres ;
- La création de la Maison de la Cité ;
- L'intégration de l'église Tongre-Saint-Martin
- La transformation des anciens bâtiments de l'école communale de Huissignies en maison de village
- ...



Au printemps 2016, la Ville de Chièvres a eu le plaisir d'inaugurer, en présence du Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme, des Sports et des Infrastructures sportives, Monsieur René Collin, un Atelier rural juste à côté du Parc à conteneurs de Tongre-Notre-Dame.



Cet atelier, outre le fait qu'il soit le 2ème grand projet du Programme communal de développement rural, doit pouvoir accueillir prochainement une jeune entreprise dont l'objectif est à terme la création d'emplois.

D'ici quelques semaines, un 3ème grand projet du PCDR verra le jour, à savoir, la transformation des anciens bâtiments de l'école communale de Huissignies en maison de village.

LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Encore une fois, en cette fin d'année, plusieurs villages de l'entité de Chièvres ont été victimes d'inondations.

Un travail largement entamé depuis plusieurs mois continue d'être poursuivi afin de lutter contre ces inondations. Les travaux de curage sont terminés ou sur le point de l'être et quelques aménagements de bords de ruisseaux/rivières doivent encore être réalisés. Le suivi constant démontre déjà que le travail mis en place porte ses fruits.

LE SUMMERDAY

Outres les nombreuses activités culturelles proposées par la Ville de Chièvres, la 2ème édition du Festival de musique Electro de la Ville de Chièvres s'est déroulée le 14 mai 2016. Cette édition s'est effectuée en collaboration avec les organisateurs du Summerday Festival.

L'AMERICAN FESTIVAL

Cette année était également consacrée à la 2ème édition de l'American Festival Chièvres. Celui-ci s'est déroulé du 3 au 5 juin à la Maison de la Cité et ses alentours. Diverses activités étaient proposées: un bal sixties avec la possibilité de s'initier au Rock'n roll avec des danseurs professionnels ou encore de profiter des talents des barbiers tournaisiens du Fred's Barbershop, un feu d'artifice, une initiation et des démonstrations de danses country, un tournoi de poker, des spectacles, une reconstitution d'un camp yankee, une concert de l'orchestre SHAPE International Band, des combats de catch, un concert-vidéo de Tandem 66, duo de clarinettiste/pianiste qui retraçait son épopée à vélo en musique entre New York et San Francisco.

LE JUMELAGE AVEC LA VILLE DE PROVINS

Un nouveau jumelage est en train de se mettre en place avec la magnifique cité médiévale Provins. Cette ville dispose de la même histoire médiévale que la Ville de Chièvres. Provins a réussi à exploiter d'une manière tout à fait impressionnante et enrichissante son côté médiéval. Tous les ans, une fête de reconstitution médiévale est organisée : les médiévales de Provins.

Un beau jumelage est donc en perspective et devrait profiter concrètement à la Ville de Chièvres et ses habitants en permettant des échanges culturels, patrimoniaux et amicaux.

ET ENCORE BIEN D'AUTRES PROJETS...

La maison de village de Tongre-Notre-Dame, le parking de Chièvres Centre, le Fitness Park (structure sportive permanente au sein du parc), l'installation du premier panneau d'information sur la place de Chièvres, les réfections de voiries un peu partout sur l'entité (rue du Hameau, rue Hoche, rue de Grosage,...), les isolations des écoles, la création d'un nouveau cimetière, la création de logements intergénérationnels avec le CPAS, le réaménagement du Parc du Doyenné, travaux d'épuration, travaux de sécurisation de l'espace publique à Vaudignies, Ladeuze ou encore Chièvres, ...

POUR RETROUVER L'ENSEMBLE DU TRAVAIL PARLEMENTAIRE DE BRUNO LEFEBVRE, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DU PARLEMENT DE WALLONIE ET DU PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES.

Fédération Wallonie-Bruxelles : <https://www.pfwb.be/>

Parlement de Wallonie : <https://www.parlement-wallonie.be/>

6. CONTACTS



Alexandra Denis

Attachée parlementaire

0477/57.46.38

Alexandra.denis@brunolefebvre.be



Adrien Morel

Attaché parlementaire

0472/58.04.75

Adrien.morel@brunolefebvre.be

